



URBA 2000

28 Août 2002

Note méthodologique pour la constitution de la base de données du site Internet de la PREDIM

1 Le site Internet de la PREDIM fournira un service documentaire qui doit recenser de la manière la plus large possible les connaissances en matière d'information multimodale. Ce service doit donner lieu à une période de test à partir du mois d'octobre 2002.

Avant cette date, il convient de mettre en ligne une quantité d'information limitée mais significative extraite des bases de données des services de l'Etat et des institutions de recherche nationales.

Pour procéder à ce travail, qui sera réalisé par des professionnels de la documentation, nous avons sélectionné un certain nombre de mots clés à partir de l'analyse fine de rapports récents portant sur l'information multimodale. Nous les avons organisés par nature d'activité : l'activité du transport, l'information, les services, les politiques publiques, les méthodes et les techniques, les outils et les médias.

Il s'agit là d'un essai de classification destiné à ouvrir la discussion et qui est certainement perfectible. Les professionnels de la documentation devront faire savoir si les mots clés proposés sont de nature à faciliter leur travail.

Les mots clés peuvent être également combinés avec d'autres critères de classification tirés de l'identification de la discipline de recherche et de la typologie de document dont il conviendra de valider les différentes déclinaisons.

Le fichier correspondant vous est transmis en format Excel et sous format pdf : « base de données predim.xls » et « base de données predim.pdf »

2 Avant la production de ce document, le CERTU a fait une première recherche dans sa base de données qui a permis d'extraire une première liste de documents. Le résultat de cette recherche correspond aux fichiers : « info.multimod..doc » et « info.multimod.pdf »

3 Nous suggérons, lorsque ce travail sera achevé, de sélectionner un échantillon limité de personnes extérieures à l'administration et intéressées par le sujet de l'information multimodale pour faire une analyse critique du travail afin, notamment de le faire évoluer.

Cette étape devrait permettre de répondre de manière aussi réaliste que possible à la question de l'étendue de la base de données : concerne-t-elle l'information multimodale stricto sensu ou, être plus large et donner accès à des documents moins ciblés mais utiles.

4 Il est très vraisemblable que beaucoup de documents intéressants ne sont pas connus des services de l'Etat. On peut penser que les collectivités locales, les autorités organisatrices et les opérateurs de transport, disposent de fonds documentaires relativement riches, pas nécessairement publiés, mais qui pourraient l'être.

Il conviendra d'organiser cette phase ultérieure de recueil d'information avec le concours des signataires de la charte PREDIM, notamment le GART de l'UTP.